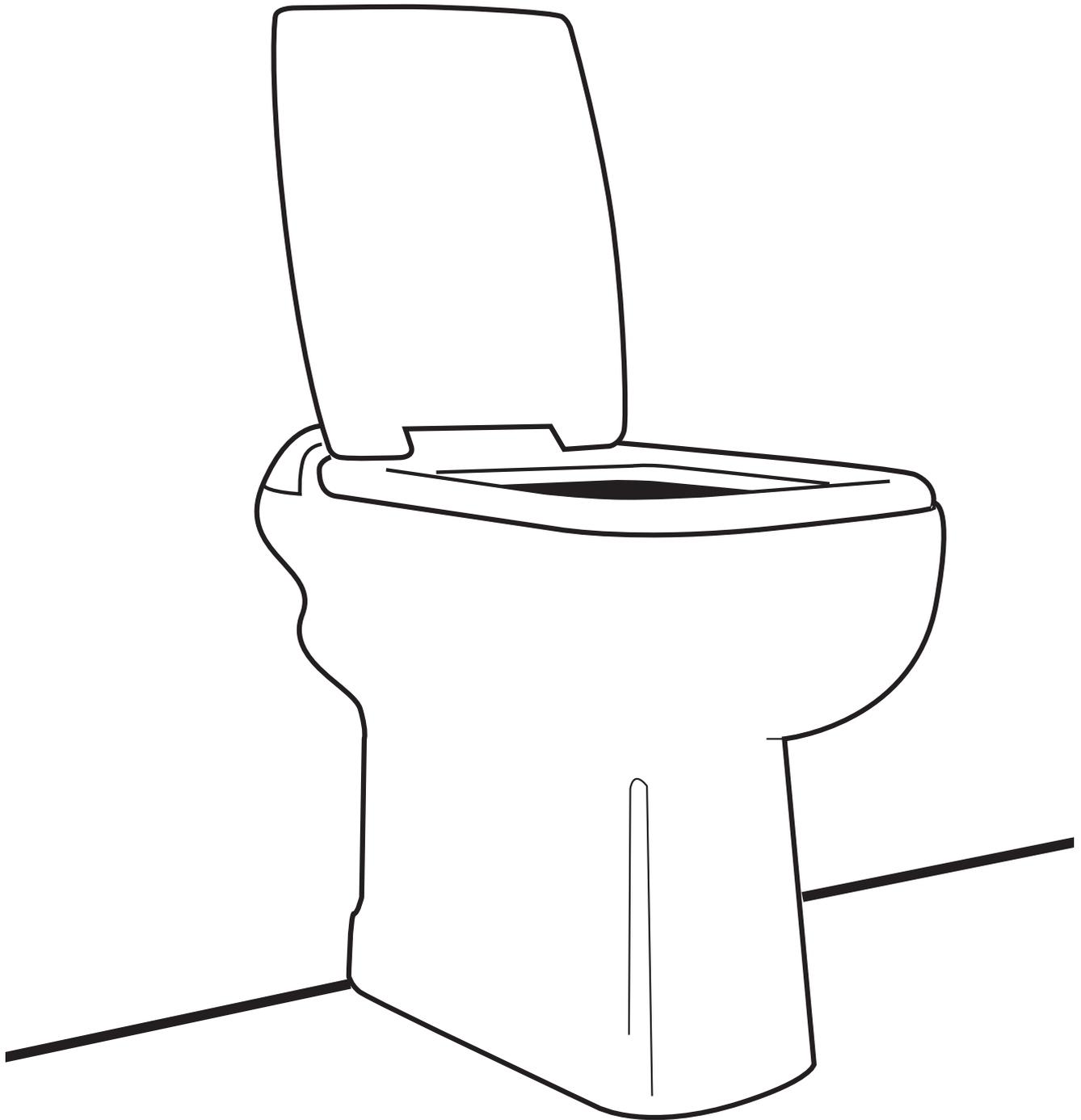


WC COMPACT

CUVETTE AVEC BROYEUR INTEGRE



Notice d'installation et d'utilisation

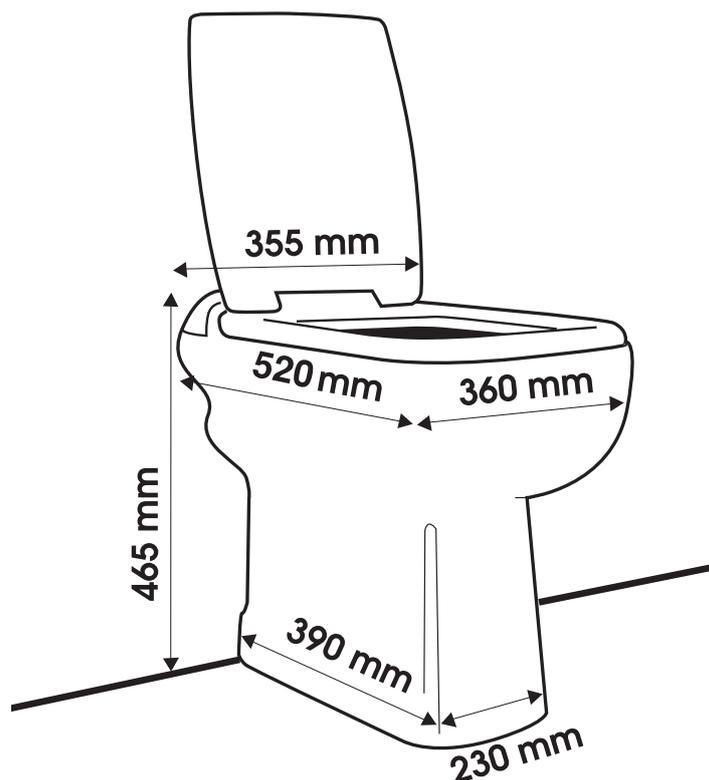
GENERALITES :

Votre WC COMPACT est une cuvette spéciale équipée d'un broyeur pompe destiné à évacuer les effluents sanitaires.

Cet appareil est destiné à un usage domestique.

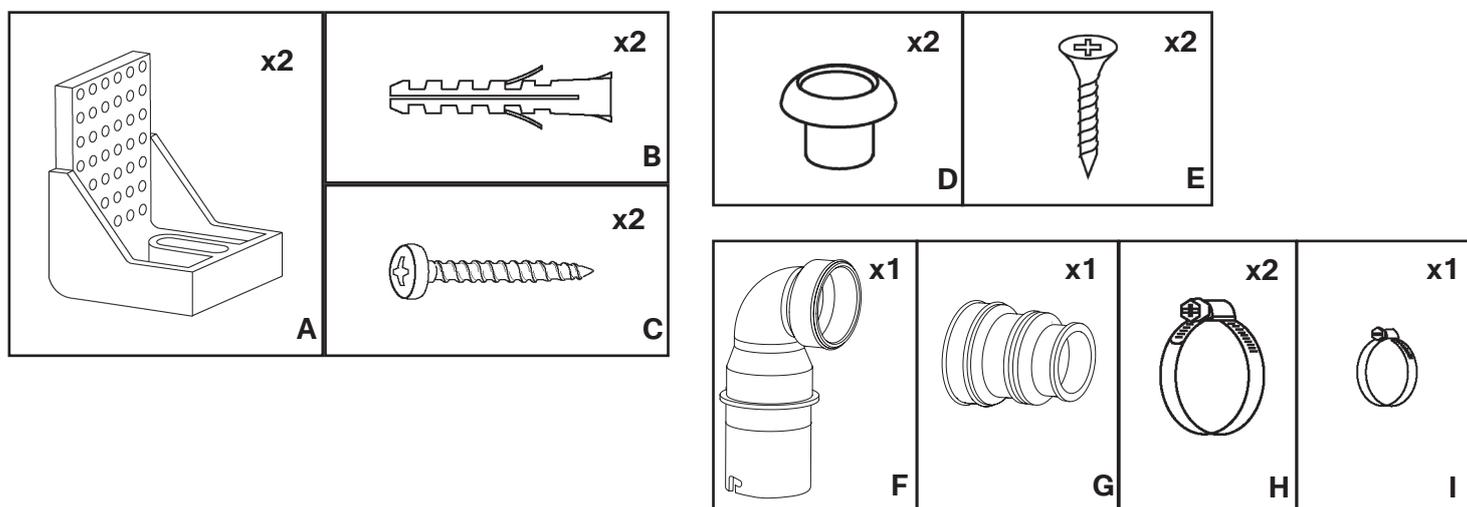
Il bénéficie d'un haut niveau de performance, de sécurité et de fiabilité dans la mesure où toutes les règles d'installation et d'entretien décrites dans cette notice sont scrupuleusement respectées.

DIMENSIONS :



Côtes soumises à la dispersion de la céramique

PIECES FOURNIES :



FIXATION CUVETTE :

Placez le WC COMPACT à l'endroit souhaité, sans le fixer, et tracez l'emplacement de la cuvette et des vis de fixation. Retirez la cuvette.

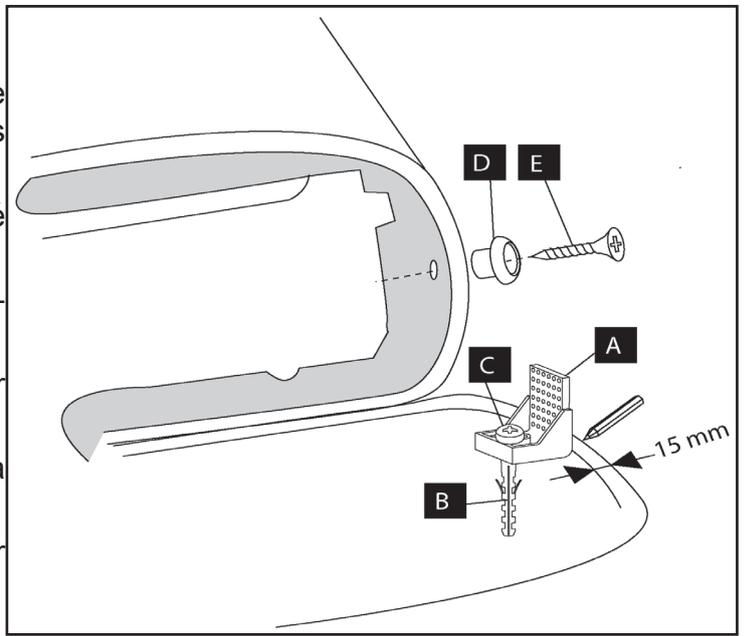
Posez les équerres «A» à 15 mm à l'intérieur du tracé de la cuvette, tracez son positionnement.

Percez le sol au diamètre 8 mm et y mettez les chevilles «B».

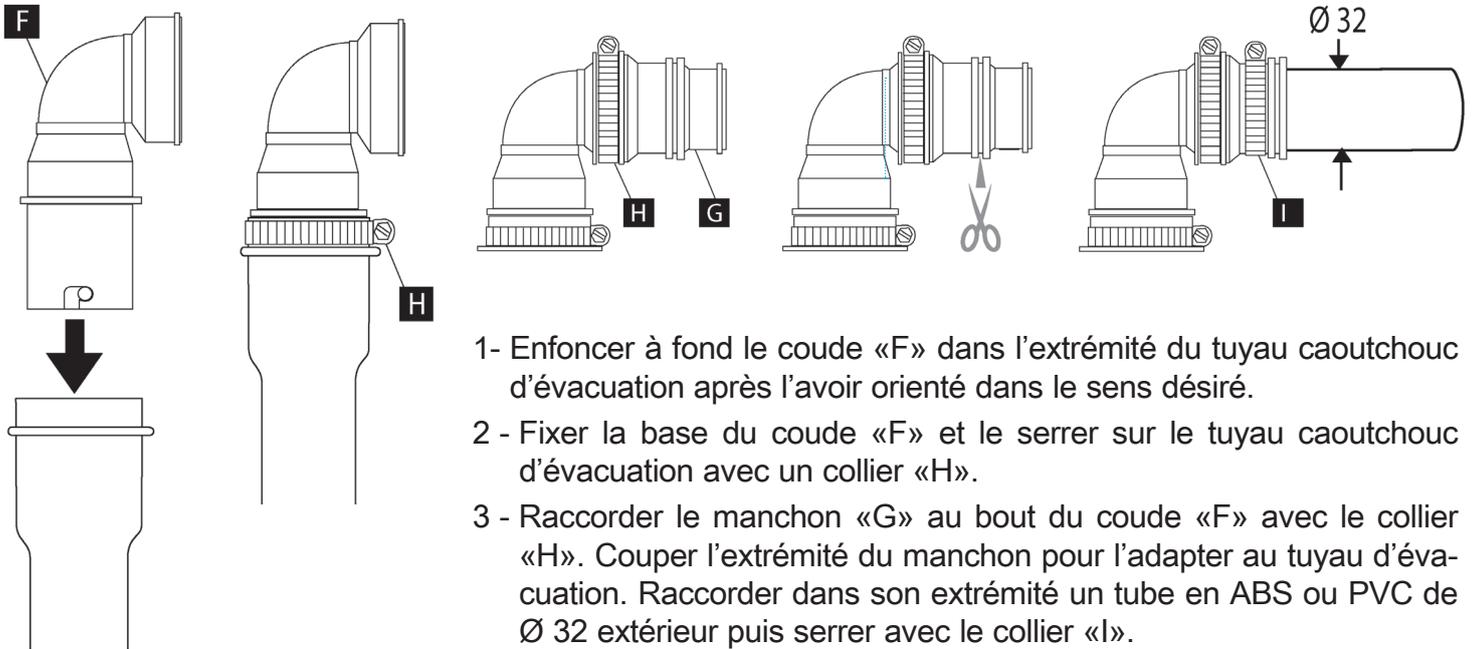
Posez les équerres de fixation «A» et vissez les parties intermédiaires des vis «C».

Posez un joint de silicone à l'emplacement de la cuvette.

Remplacez le WC COMPACT et fixez-le au sol, par l'intermédiaire des vis «E».



RACCORDEMENT DE L'ÉVACUATION :



- 1- Enfoncer à fond le coude «F» dans l'extrémité du tuyau caoutchouc d'évacuation après l'avoir orienté dans le sens désiré.
- 2 - Fixer la base du coude «F» et le serrer sur le tuyau caoutchouc d'évacuation avec un collier «H».
- 3 - Raccorder le manchon «G» au bout du coude «F» avec le collier «H». Couper l'extrémité du manchon pour l'adapter au tuyau d'évacuation. Raccorder dans son extrémité un tube en ABS ou PVC de $\varnothing 32$ extérieur puis serrer avec le collier «I».

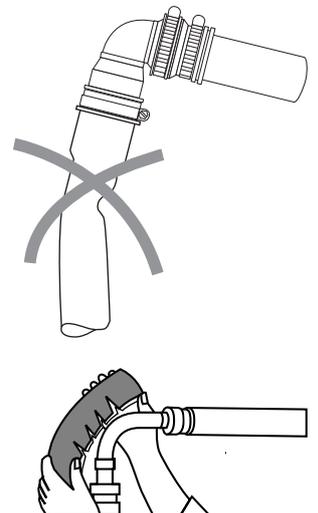
Attention :

Ne pas plier ou tordre le tuyau d'évacuation en caoutchouc.

Protéger les canalisations contre le gel par des isolants appropriés.

Si l'appareil est installé dans des locaux non habités pendant les périodes de gel, le protéger de la façon suivante :

- Fermer l'arrivée d'eau,
- Effectuer un cycle sans eau,
- Verser de l'antigel dans la cuvette (1 litre),
- Vidanger ensuite la partie montante de l'évacuation s'il y a lieu.



Attention :

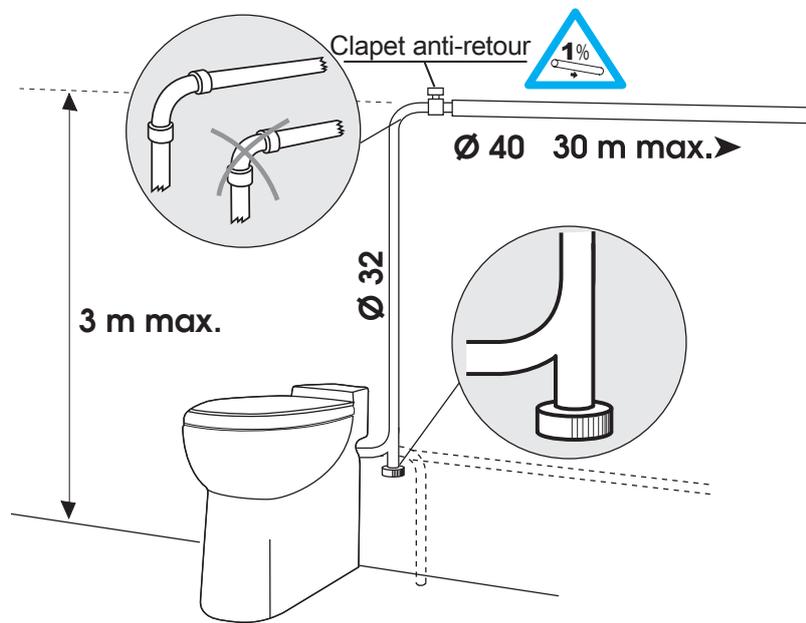
Prévoir une pente descendante de 1% pour les parties d'évacuation "horizontales".

La conduite d'évacuation doit avoir le moins de coudes possible. Éviter des angles trop serrés. Rejoindre la canalisation des eaux vannes sans parcours tortueux.

Éviter absolument des points bas dans la conduite d'évacuation où l'eau pourrait stagner.

Vous devez obligatoirement monter un clapet anti-retour (non fourni).

Il est conseillé d'utiliser une canalisation en 14/16 mais en cas de trop basse pression, alimenter l'appareil avec une canalisation en 16/18 et poser un robinet d'arrêt type machine à laver.



Conseil :

En bas de conduite d'évacuation remontante prévoir une purge pour permettre la vidange en cas d'une intervention.

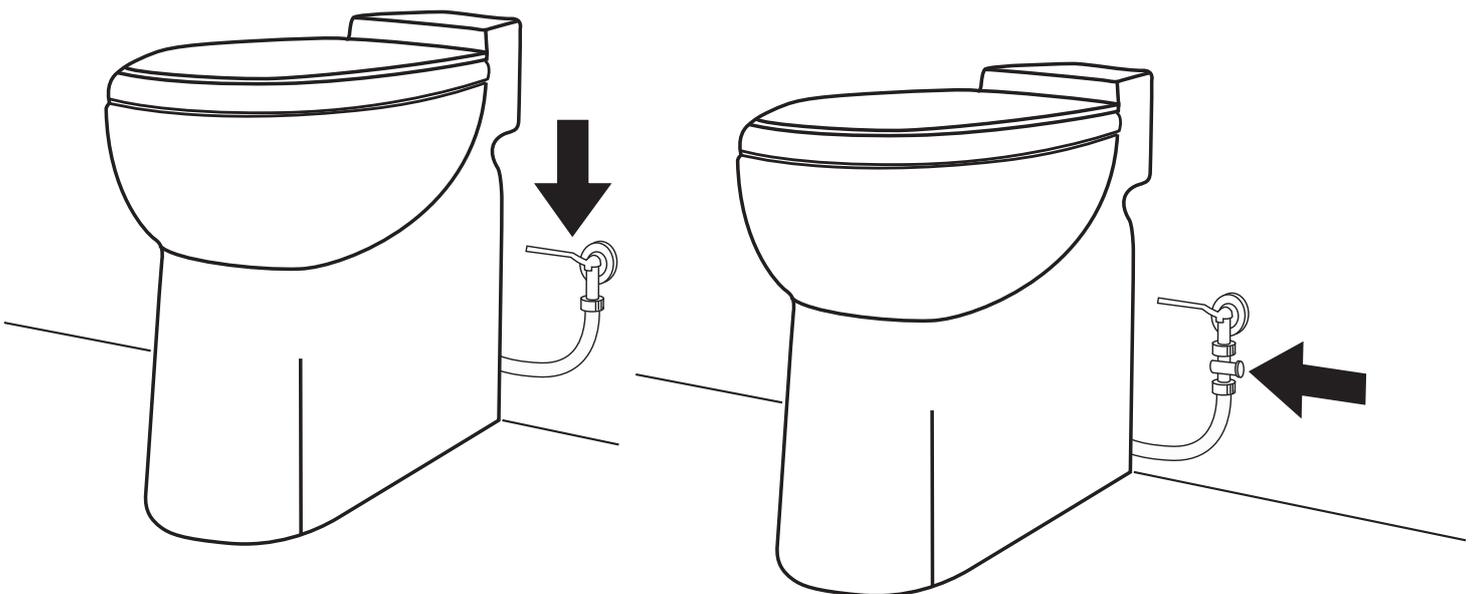
Pour éviter le siphonnage, installer un clapet anti-retour (genre Nicoll ou similaire) au point haut de l'installation.

RACCORDEMENT À L'ALIMENTATION EN EAU

Brancher le flexible d'alimentation en eau de rinçage en prévoyant un robinet d'arrêt sur l'arrivée d'eau.

Il est impératif de raccorder le tuyau d'alimentation en eau de l'appareil à un robinet situé à 30cm minimum au-dessus du niveau de la bride.

Attention : la qualité du rinçage de la cuvette dépend de la pression d'eau. Pour un rinçage optimum, la pression en sortie de votre robinet doit être de 1,7 bar minimum.



Conseil : dans les régions où l'eau du réseau est sale ou sablonneuse, nous conseillons d'insérer un filtre supplémentaire entre le robinet d'arrêt et l'appareil, ceci pour éviter une intervention délicate suite à un encrassement de l'électrovanne.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



L'installation électrique doit être réalisée par un professionnel qualifié en électrotechnique.

L'appareil doit être placé de façon telle que la fiche de prise de courant soit accessible.

Le circuit d'alimentation de l'appareil doit être relié à la terre (classe I) et protégé par un disjoncteur différentiel haute sensibilité (30mA) calibré à 16A.

Le raccordement doit servir exclusivement à l'alimentation de l'appareil. En cas de doute, faire contrôler par un électricien qualifié.

Réglémentation :

Veillez à respecter les dispositions de la norme en vigueur dans le pays d'utilisation (France : NF C 15-100) concernant les volumes de protection d'une salle de bains. En cas de doute se mettre en rapport avec un technicien qualifié.

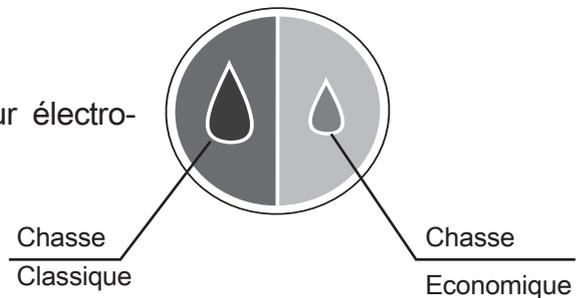
Si le câble de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son Service Après Vente afin d'éviter un danger.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Votre WC COMPACT est commandé par un programmeur électronique.

Il a une fonction broyage/pompage :

Le démarrage s'effectue en appuyant sur le bouton poussoir.



MISE EN SERVICE :

Brancher la prise de courant et attendre 20 secondes : initialisation de l'appareil.

Ouvrir le robinet d'eau de votre installation à fond pour obtenir un bon rinçage.

Démarrer un cycle en appuyant sur la chasse classique.

Jeter quelques feuilles de papier hygiénique dans la cuvette puis effectuer de nouveau un cycle.

PROGRAMMATION :

La durée de chasse de votre WC COMPACT varie selon le cycle choisi.

Chasse économique; elle fonctionne pendant 11 secondes et utilise 1,8L* :

rinçage de la cuvette pendant 5 secondes, la pompe se met en marche pour une durée de 4 secondes (pendant 2 secondes, la cuvette continue à se remplir), puis la cuvette se remplit à nouveau pendant 2 secondes.

Chasse classique; elle fonctionne pendant 17 secondes et utilise 3L* :

la cuvette est rincée pendant 10 secondes, la pompe se met en marche pour une durée de 5 secondes (pendant 3 secondes, la cuvette continue à se remplir) puis la cuvette se remplit à nouveau pendant 2 secondes.

Si le rinçage n'est pas suffisant, vous avez la possibilité d'allonger la durée du premier rinçage de la chasse classique de 10 à 16 secondes.

* selon votre arrivée d'eau

La durée minimum du premier rinçage du cycle normal est de 10 secondes (programmation par défaut) et la durée maximum est de 16 secondes.

Pour changer la programmation :

- Appuyez sur les deux touches simultanément et pendant 5 secondes.
- Le moteur se met en marche pendant 2 secondes, cela signifie que vous êtes entré dans le mode de programmation.
- A chaque pression sur la touche chasse classique, vous augmentez la durée du cycle normal d'une seconde : chaque impulsion est validée par une brève mise en route du moteur.
- A chaque pression sur la touche chasse économique, vous diminuez la durée du cycle normal d'une seconde : chaque impulsion est validée par une brève mise en route du moteur.

Pour sortir du mode de programmation :

- Soit vous appuyez sur les deux touches simultanément pendant 5 secondes.
- Soit vous ne faites rien pendant plusieurs secondes.

Le moteur se met en marche pendant 2 secondes, cela signifie que vous êtes sorti du mode de programmation.

Remarque : la chasse économique n'est pas modifiable.

UTILISATION :

Votre WC Compact s'utilise comme un WC classique, il ne demande pas d'entretien particulier.

Il ne doit servir qu'au broyage et à l'évacuation de matières fécales, papiers hygiéniques et eaux sanitaires. Tout dommage à l'appareil causé par le broyage de corps étrangers tels que coton, tampons périodiques, serviettes hygiéniques, préservatifs, cheveux ou le pompage de liquides tels que solvants, acides ou huiles ne serait pas pris en compte dans le cadre de la garantie.

Attention :



en cas de coupure de courant prolongée, ou de longue absence, fermer le robinet d'arrêt.

NETTOYAGE / DÉTARTRAGE :

Pour éviter une accumulation de calcaire à l'intérieur du broyeur, il est conseillé d'effectuer un détartrage régulier :

- débranchez électriquement le broyeur
- mettez dans la cuvette une dose de détartrant, laissez reposer plusieurs heures
- rebranchez le broyeur.
- actionnez ensuite plusieurs chasses d'eau pour rincer.

La fréquence du détartrage dépend de la dureté de l'eau de votre région. Nous vous conseillons de le faire au moins deux fois par an.

INTERVENTIONS ÉVENTUELLES :



AVANT TOUTE INTERVENTION SUR L'APPAREIL,
DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE.

L'appareil ne nécessite pas de maintenance particulière. En cas de panne, toute intervention sur l'appareil devra être effectuée par un dépanneur agréé.

En cas de blocage de la pompe :

ATTENTION : bien vérifier en cas de non fonctionnement, que l'alimentation électrique est correcte, et que le tuyau d'évacuation n'est ni écrasé, ni plié. En cas de sollicitation trop importante, l'appareil est muni d'un système de protection thermique.

NB : Débrancher la prise électrique pour désarmer la sécurité. Attendre environ 2 heures avant de rebrancher et d'utiliser de nouveau l'appareil.

DÉPOSE DE LA CUVETTE

- Débrancher la prise de courant.
- Fermer le robinet d'arrêt et dévisser le tuyau d'arrivée d'eau.
- Dévisser les vis de fixation au sol.
- Dégager la conduite d'évacuation du coude de sortie «F».
- Pencher la cuvette vers l'avant dans un bac pour la vider.

DÉPOSE DU BLOC-MOTEUR

- Dégager le corps du bouton de chasse.
- Retirer l'arrivée d'eau de rinçage (6).

- Desserrer le collier (20) entre la durite siphon et le bloc-moteur.
- Retirer le bloc-moteur/pompe par le pied de cuvette.

OUVERTURE DU BLOC-MOTEUR

- Dévisser le fond de pompe (4)
- Vérifier la rotation du disque à couteaux.

Attention :

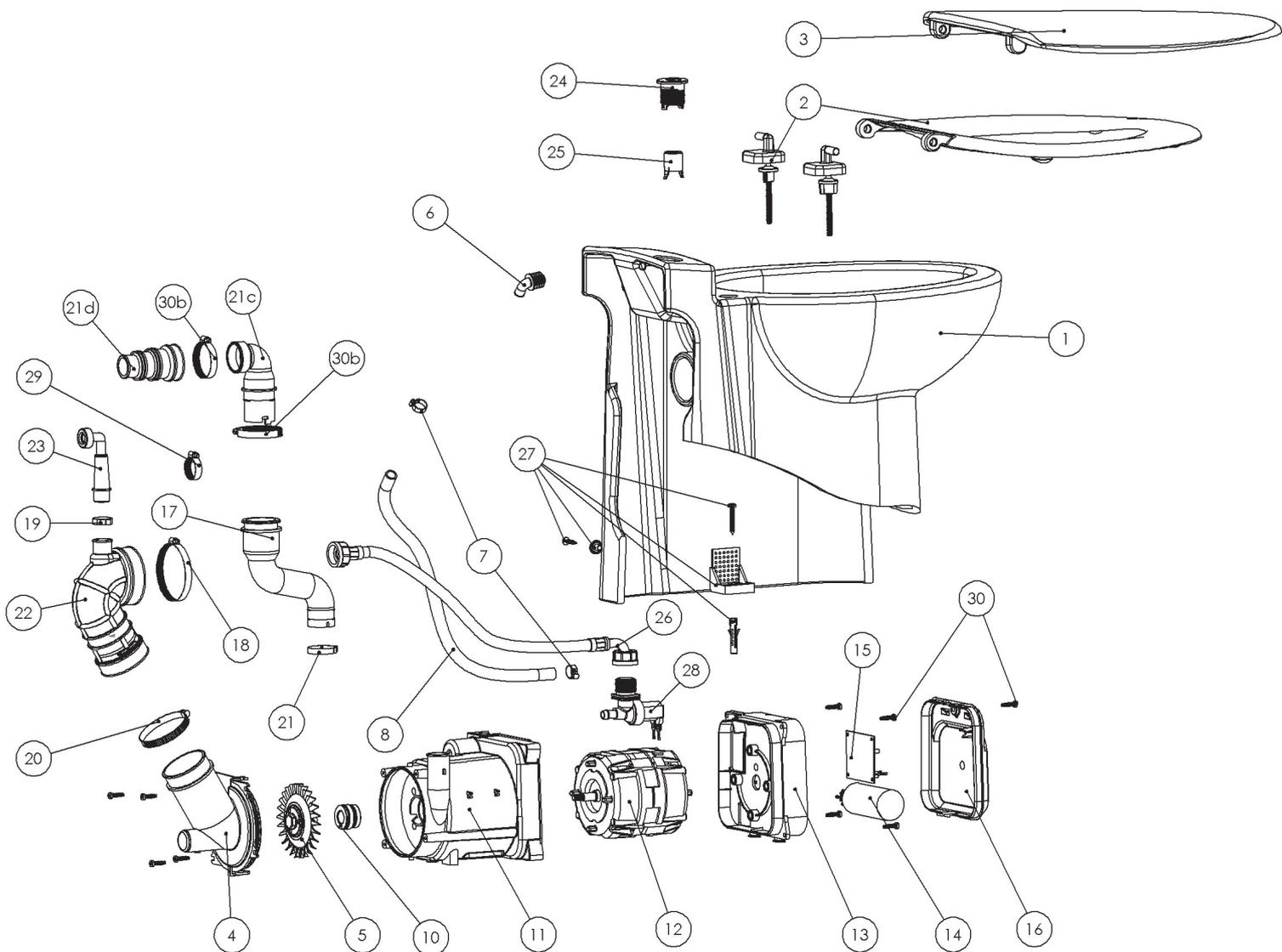
les lames du disque à couteaux sont très coupantes (5).

- Procéder au nettoyage s'il y a lieu.
- Graisser le joint de couvercle avant remontage.

CONDITIONS DE GARANTIE :

L'appareil est garanti 2 ans à compter de sa date d'achat sous réserve d'une installation conforme et une utilisation normale : évacuation de papiers hygiéniques et matières fécales uniquement. La garantie se borne au remplacement ou à la réparation en nos ateliers des pièces reconnues défectueuses.

En aucun cas, la garantie n'implique la possibilité d'une demande de dommages et intérêts ou d'indemnité. Les frais de port et d'emballage, les frais de déplacement, ne sont pas couverts par notre garantie. La garantie ne s'applique pas au remplacement ou aux réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détérioration ou d'accident, provenant de négligence, de défaut de surveillance ou d'entretien d'installation défectueuse et tous autres défauts échappant à notre contrôle. Notre garantie disparaît immédiatement et complètement si le client modifie ou fait réparer sans notre accord le matériel fourni. La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peuvent avoir effet de prolonger le délai de garantie du matériel. Si néanmoins notre responsabilité devait se trouver engagée, elle serait limitée pour tous dommages à la valeur de la marchandise fournie par nous et mise en oeuvre par nos soins. La garantie prend effet à compter de la date d'acquisition portée sur la facture du distributeur. Cette facture sera exigée par toute mise en jeu de la garantie.



Si vous souhaitez plus d'informations :

Assistance technique consommateurs

Tél. : 0899 700 613

(1,349€ TTC/appel et 0,337€ TTC/minute)

De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (du lundi au vendredi)

SETMA EUROPE

Z.I. Athélia III – Voie Antiope

13705 La Ciotat Cedex